



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

équitation

Question écrite n° 68940

Texte de la question

M. Arnaud Robinet alerte M. le secrétaire d'État, auprès du ministre de la ville, de la jeunesse et des sports, chargé des sports, sur la baisse de l'activité des centres équestres. La Fédération française d'équitation enregistre actuellement 689 043 licenciés, soit une diminution de 0,79 % par rapport à 2013. En Champagne-Ardenne, le nombre de licenciés a diminué de 3,14 % sur une année et de 5,7 % chez les jeunes de moins de dix-huit ans. Dans le département de la Marne, le nombre de licenciés a diminué de 2,85 % sur une année et de 4,33 % chez les jeunes de moins de dix-huit ans. Selon les professionnels de cette discipline, la baisse du pouvoir d'achat, le bouleversement dans la planification des heures de cours engendré par l'application de nouveaux rythmes scolaires, ou encore l'augmentation de la taxe sur la valeur ajoutée depuis le 1er janvier 2014, expliquent cette baisse de fréquentation. Il rappelle que ce domaine d'activité était pourtant en plein essor depuis près de trente années, notamment grâce à la qualité de l'accueil et des formations. Il demande la plus grande attention du Gouvernement pour trouver les solutions les mieux appropriées pour aider les professionnels de l'équitation à retrouver leurs perspectives de développement et d'avenir.

Données clés

Auteur : [M. Arnaud Robinet](#)

Circonscription : Marne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68940

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 novembre 2014](#), page 9461

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)